

Performance Autonomie / GIEE Union des producteurs de lait AOP

Rappel des résultats attendus en relation avec les objectifs du projet :

•1. Maintien de la productivité et de la performance du pâturage et de l'utilisation de l'herbe

Avec l'évolution du changement climatique notamment en Normandie qui pose une saisonnalité plus forte dans la valorisation de l'herbe fonction de régimes hydriques et météorologiques, le maintien et l'optimisation de la productivité des prairies est un enjeu majeur pour les éleveurs.

Ceci est d'autant plus vrai dans le cas des éleveurs qui répondent aux cahiers des charges des fromages AOP de Normandie où la valorisation et la maximisation de l'herbe est inscrite dans les conditions de production du lait et qui nécessite une optimisation de la productivité de la prairie.

Aussi, la résilience des systèmes de production en élevage bovin laitiers AOP passe par une meilleure maîtrise en autonomie protéique à l'échelle de l'exploitation et de la région, autonomie protéique fortement liée à la valorisation et à la productivité des prairies.

Pour maintenir et améliorer la productivité, la mesure de la productivité et l'efficacité de la conduite technique sont les ingrédients essentiels pour atteindre ces objectifs.

Par l'intermédiaire de l'accompagnement sur 2 années culturales complètes dans le cadre du GIEE, s'appuyant sur une étude bibliographique complète et profitant de l'expérience des éleveurs participants au groupe, des essais de pleins champs seront mis en place pour innover sur les itinéraires techniques d'implantation, sur les choix variétaux et sur les pratiques de valorisation de l'herbe que ce soit en pâturage ou en fauche.

La régénération des prairies, l'implantation de nouvelles prairies avec des choix variétaux audacieux et peu présent sur la région seront des objectifs dans le cadre de ce GIEE.

Rappelons que les cahiers des charges des fromages AOP comportent une liste positive d'espèces prairiales. De nouveaux essais doivent permettre à terme de pouvoir inscrire de nouvelles variétés tout en respectant le savoir-faire et la tradition, éléments fondamentaux d'une Appellation d'Origine protégée.

Les mesures technico-économiques associées à ces essais permettront de valider la pertinence des essais et assurer leur mise en place à des échelles plus large sur le territoire d'appellation d'origine et à l'ensemble de la région Normandie.

•2. Test sur les variétés trèfle/luzerne ...

Pour améliorer la résilience du système élevage bovin lait et garantir un niveau d'autonomie protéique maximal, tout en sécurisant les coûts associés à la production de protéines végétales pour l'élevage bovin lait, **des tests variétaux seront mis en place sur les plateformes d'essais en plein champs qui seront implantées dans les 3 fermes vitrines du programme en année 1 puis plus largement chez les éleveurs du GIEE en année 2.**

Les variétés testées seront sélectionnées pour répondre au mieux aux conditions climatiques observées sur la petite région lors des 5 dernières années.

•3. Travail sur l'autonomie protéique des exploitations : culture de légumineuses, implantations de légumineuses ...

Un accompagnement à l'implantation des cultures de légumineuses en mélange prairial, en culture pure ou en méteil avec suivi itinéraire technique d'implantation, suivi technique croissance et expérimentation technique sur les meilleurs itinéraires de récolte et de conservation.

Les travaux réalisés sur la région Normandie lors des dernières années (CRAN, Littoral Normand, CUMA, Fermes et programmes expérimentaux, CIVAM...) seront valorisés grâce au travail complet de bibliographie mené en année 1.

Rappel du déroulement de projet :

•Année 1: bibliographie, références terrains, enquête éleveurs, voyage d'étude

Travail réalisé par l'apprentis et les experts animateurs du GIEE qui participent au projet sur l'ensemble du programme.

- Le travail bibliographie a pour finaliser de recenser l'ensemble des études et essais menées ces dernières années sur le territoire et sur la même thématique afin de valoriser directement dans les élevages ces connaissances et essais réussis mais également de recenser les études et essais menées dans d'autres régions françaises et à l'étranger, notamment dans des zones où les conditions climatiques des dernières années et années à venir sont déjà quotidiennes depuis quelques années.
- Mise en place de diagnostics DEVAUTOP (degré d'autonomie protéique des exploitations) et déploiement pour recenser le niveau d'autonomie dans les élevages) Il est important de mesurer le niveau d'autonomie protéique des systèmes élevages des membres du GIEE avant la mise en place de nouvelles pratiques et solutions pour améliorer leur autonomie et mesurer ainsi les efforts nécessaires. Fonction du degré d'autonomie fourragère et protéiques, les scénarii d'amélioration seront individualisés afin de garantir un succès croissant qui sera posé étape / étape, année culturale / année culturale.
- L'amélioration des résultats économiques devra être garant de réussite sur le long terme également afin d'être jugé durable pour les éleveurs.
- La mobilisation des producteurs sera effectuée par une multiplication des canaux de communication présentiel et digitaux afin de motiver les productions à participer au GIEE.
- La réalisation du voyage d'étude est prévue en allant voir ailleurs dans un région déjà impactée par le futur quotidien des éleveurs Normands pour constituer une étape point de départ sur les enjeux et les objectifs en rechercher.
- Les réunions bout de champs permettront de récolter des références terrains. L'animation concrète sur les essais mis en place, et l'analyse de leurs résultats. La Valorisation de la parole d'éleveurs vers des éleveurs pour faire de la preuve par les faits.

•Année 2 : Mise en place des essais et suivi + réunions bout de champs

- Continuité des actions mais également développement avec des nouveaux itinéraires, un niveau d'autonomie recherché vers l'optimum à l'échelle de l'exploitation.
- Validation des réussites de la première année

•Année 3: Suivi des essais et réunions bout de champs

- Continuité des actions mais également développement avec des nouveaux itinéraires, un niveau d'autonomie recherché vers l'optimum à l'échelle de l'exploitation.
- Validation des réussites de la deuxième année
- Vulgarisation large des réussites années 1 et 2 pour permettre à tous d'accéder à l'information et améliorer ses résultats.

Illustration de quelques résultats d'essais réalisés et qui pourraient être testés en région dans le cas des exploitations laitières engagées en AOP. Il s'agit d'une liste non exhaustive que nous souhaitons compléter dès la première année du projet. En effet, LA PREMIERE ANNEE, Il est prévu de réaliser un état de l'art précis des essais qui ont été probants ou non afin de ne pas réitérer des essais non concluants

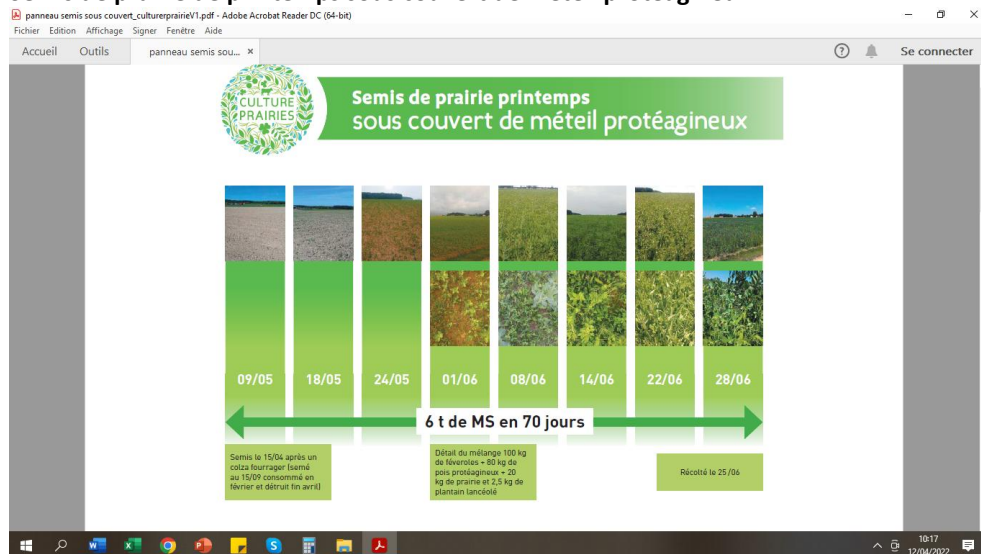
<https://www.web-agri.fr/paturage/article/204864/paturage-hivernal>

Mettre en place du pâturage hivernal, ça vous parle ? Le conseiller Pascal Rougier prône un allongement de la saison d'herbe pour plus de résilience en élevage. Le changement climatique permet à certains éleveurs de prolonger leur période de **pâturage sur l'hiver. « En 2021, certaines vaches sont sorties au 20 février, avec un objectif de retour en stabulation qu'à la mi-janvier 2022 », Le conseiller en élevage, via sa société « Conseil organic », suit notamment des éleveurs qui pratiquent le **pâturage hivernal**. Pour lui, les deux points clés sont :- le plan de pâturage, c'est-à-dire la découpe du parcellaire, qui doit évoluer pour augmenter la durée et la rotation, - la mise en place des chemins adaptés.**

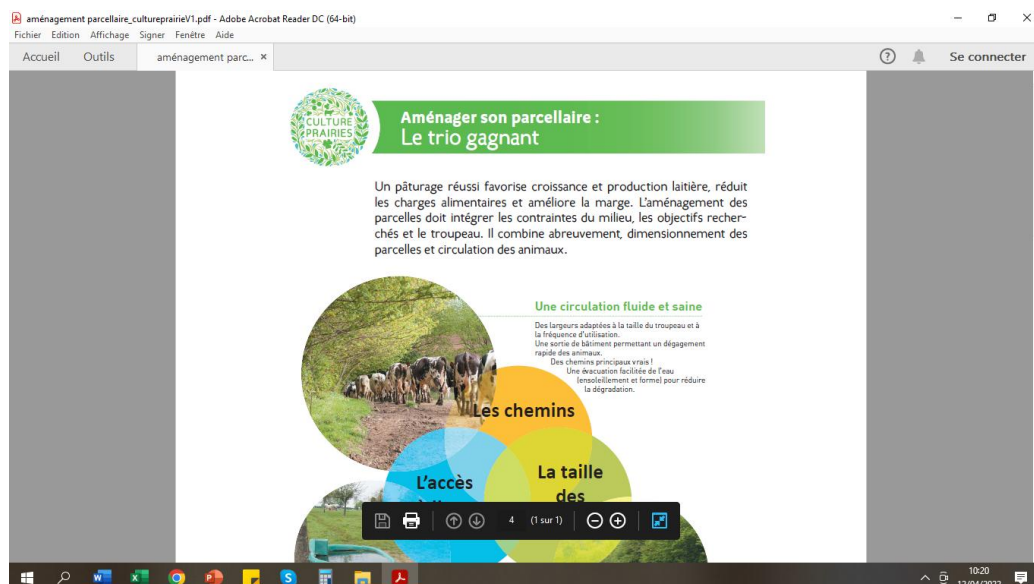
<https://afpf-asso.fr/acte/journee-de-printemps-2022?acte=732>

Valoriser, entretenir et assurer la pérennité des prairies renouvellement d'une prairie biologique sans discontinuité de pâturage et sans labour. Au bout de 5 à 7 ans d'exploitation d'une prairie temporaire, on observe une perte de productivité importante pouvant avoir pour cause (ou ayant pour cause) l'intensification du pâturage, aux conditions climatiques, à la prolongation dans l'année de la durée de pâturage et à la durée de vie limitée des espèces implantées. Le cahier des charges en Agriculture Biologique n'autorise pas l'utilisation de désherbants chimiques d'où la complexité de réimplanter directement une prairie. L'itinéraire technique présenté ici montre qu'il est possible de renouveler des prairies pâturées en Agriculture Biologique sans labour et en limitant la durée de non-accessibilités des vaches à ladite surface tout en atteignant l'objectif visé de réussir la future implantation.

Semis de prairie de printemps sous couvert de méteil protéagineux



Aménager son parcellaire



Programme reine Mathilde 2011-2018 : Un programme devenu référence

- Les essais pour améliorer l'autonomie alimentaire : les cultures
- Les références sur les prairies
- Les Portes-ouvertes des fermes partenaires : montrer pour faire changer